



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 05 mars 2025

Date de la convocation :
20 février 2025

Membres	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19

L'an deux mil vingt-cinq, **le cinq mars à dix-neuf heures**,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,
Madame Marina DANTIC, Madame Annick NOSSEREAU, Monsieur Pierre DAVID, Adjoint,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Monsieur Philippe JAMET, Monsieur Jacques QUEUDEVILLE, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Laurence VENNEVIER, Monsieur Yvan BOIDÉ, Madame Brigitte DELANOUE, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Lydie ROGER, Monsieur Jean-Marie BARLOUIS.

Membre excusé :

Membres excusés ayant donné pouvoir : Madame Françoise ROUX a donné pouvoir à Madame Marina DANTIC.

Membre absent :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE



DCM : 2025-01-004

7.1.7. Finances locales - Autres documents à caractère comptable

Bilan des opérations immobilières

En application de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales doivent délibérer chaque année sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

Celui-ci se résume ainsi :

ACQUISITIONS				
Provenance du bien	Section	N° parcelle	Superficie Lieu-dit	Prix d'achat
Consorts HIERNARD	AP	391	Les Pelouses 3 a 76 ca	7 520 €
Consorts HIERNARD	AP	393 - 394	Les Pelouses 7 a 62 ca	15 250 €
Consorts CIRET	AP	363 - 396	Les Pelouses Rue de l'Aumonerie 3 a 93 ca	7 860 €
LANGA Antoine	AP	355	8, rue de Saumur 2 a 68 ca	150 000 €

Transmis en Préfecture le	06/03/2025
Reçu en Préfecture le	06/03/2025
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20250305-2025-01-004-DE	
Publication électronique le	06/03/2025

CESSIONS				
Acquéreur du bien	Section	N° parcelle	Superficie Lieu-dit	Prix de vente
Néant				

Le Conseil Municipal prend acte du bilan des opérations immobilières faites au cours de l'exercice 2024.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE



Le Maire,
Gilles THIBAUT

